

A arcinfo.ch/articles/regions/canton/la-piste-de-la-privatisation-partielle-a-etudier-581789

22.09.2016, 00:01 Actualisé le 22.09.2016 à 00:01

Par Daniel Droz

AÉROPORT

La proposition du député André Frutschi de privatiser partiellement l'aéroport des Eplatures (notre édition du mardi 30 août) trouve une oreille attentive. *«Le Conseil d'Etat juge l'idée d'un partenariat public-privé dans la société Aresa importante»*, indique-t-il dans sa prise de position sur la motion de l'élu des Verts. *«Une réflexion étant actuellement menée par la société sur l'avenir de l'aéroport, la piste du partenariat public-privé sera évaluée, que ce soit sous l'angle du capital ou sous l'angle du fonctionnement.»*

Par contre, le Conseil d'Etat recommande au Grand Conseil de ne pas accepter la motion. *«Aresa étant une société indépendante, dans laquelle l'Etat est fortement minoritaire et dont les décisions stratégiques ne font pas l'objet de décisions du Grand Conseil. Un suivi de situation pourrait être thématiqué le moment venu dans le cadre de la sous-commission de gestion du département.»* dad

